

Le parcours climatique



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques*, du BSIF :
Renforcer les capacités de façon à
respecter la nouvelle réglementation
tout en gérant les coûts

- ▶ Le 7 mars 2023², le BSIF a publié sa ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques*, dans laquelle il énonce ses attentes en matière de gestion des risques climatiques.
- ▶ Le 20 mars 2024⁴, le BSIF a publié une nouvelle version de la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques*. Dans cette nouvelle version, les attentes envers les institutions financières fédérales (IFF), énoncées à l'annexe 2-2, s'alignent désormais sur celles de la norme IFRS S2 du conseil des normes internationales d'information sur la durabilité. Cette mise à jour permet une simplification des informations à fournir et favorise la transparence des risques climatiques.
- ▶ La ligne directrice entrera en vigueur à la fin de l'exercice 2024 pour les banques d'importance systémique intérieure (BISI) et les groupes d'assurance actifs sur la scène internationale (GAAEI) dont le siège social est situé au Canada, et à la fin de l'exercice 2025 pour toutes les autres IFF visées.

L'importance de la gestion des risques climatiques : des attentes réglementaires aux mesures stratégiques

“ L'adoption par les institutions financières de saines pratiques de gestion des risques climatiques donnera au BSIF l'assurance qu'elles ont mis en place les politiques et procédures nécessaires pour gérer les risques financiers.
- Peter Routledge, surintendant des institutions financières¹

Introduction

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a publié une ligne directrice sur la gestion des risques climatiques, la ligne directrice B-15, dans laquelle il reconnaît l'impératif de passer à l'action, de même que la nature perpétuellement changeante de la gestion des risques climatiques. Cette initiative stratégique vise à renforcer la résilience du secteur des services financiers au Canada face aux risques climatiques et à promouvoir son rôle dans la lutte contre les changements climatiques. La ligne directrice souligne l'importance de reconnaître et de gérer les risques physiques et les risques de transition associés aux changements climatiques. Ces efforts s'inscrivent dans une tendance mondiale plus large qui veut que les organismes de réglementation exigent davantage de transparence et des rapports complets sur les risques climatiques.

Voici les principaux résultats attendus des IFF par le BSIF :

- ▶ Comprendre et atténuer les répercussions possibles des risques climatiques sur son modèle et sa stratégie d'affaires
- ▶ Mettre en place les pratiques de gouvernance et de gestion des risques qui s'imposent pour gérer les risques climatiques recensés
- ▶ Demeurer résilientes sur le plan financier face à des scénarios de risques climatiques graves, mais vraisemblables, et résiliente sur le plan opérationnel malgré les perturbations causées par des catastrophes climatiques

Quel est l'objectif de ce document?

Ce document présente les principales attentes en matière de communication d'informations en vertu de la ligne directrice B-15 du BSIF, *Gestion des risques climatiques*, y compris les capacités clés attendues des institutions financières et les perspectives du marché. Il explique aussi comment les technologies favorisent le développement de nouvelles capacités et la rationalisation des processus, et comment amorcer son parcours climatique.

Partenariat EY-Carbonhound

Ernst & Young Canada (« EY ») et Carbonhound établissent une relation stratégique afin d'aider les institutions financières des segments du marché intermédiaire à améliorer leurs capacités en matière de gestion des risques climatiques conformément aux exigences du BSIF. Ce partenariat permettra de combiner la vaste expérience d'EY en matière de développement durable, de gestion des risques, de données et de technologies avec les solutions technologiques novatrices de Carbonhound, en misant sur la création de valeur. Il s'agit de montrer comment les institutions financières peuvent satisfaire en toute confiance aux exigences de la ligne directrice B-15 tout en réduisant leurs coûts. L'établissement de cette relation témoigne de notre engagement à favoriser un secteur des services financiers résilient et durable grâce à l'adoption de pratiques de pointe en matière de gestion des risques climatiques et de conformité réglementaire.



01

Ligne directrice B-15 du BSIF – Introduction



Section 1.A : Dispositions générales de la ligne directrice B-15 du BSIF

Mise en contexte et objectif

Le BSIF a publié sa ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques*, qui vise à transmettre aux IFF des indications favorisant l'adoption de mesures de renforcement de leur niveau de préparation et de résilience face aux risques climatiques, en vue de la mise en œuvre de pratiques de gouvernance et de gestion des risques.

Cette ligne directrice vise à amener les IFF à atteindre les objectifs suivants :

- Acquérir une compréhension globale des effets des risques climatiques sur leur modèle opérationnel et leur stratégie organisationnelle
- Mettre en œuvre des pratiques de gouvernance et de gestion des risques appropriées
- Demeurer résilientes sur les plans financier et opérationnel face à des scénarios de risques climatiques graves, mais vraisemblables, et aux perturbations qui s'y rattachent



GOVERNANCE



ANALYSE DE SCÉNARIOS



ADÉQUATION DES FONDS PROPRES ET DES LIQUIDITÉS



GESTION DES RISQUES

Points saillants

- Disposer d'une structure de gouvernance et d'un modèle opérationnel adéquats intégrant une définition claire des responsabilités dans la gestion des risques climatiques.
- Tenir compte d'un éventail de modèles et de scénarios climatiques sur différents horizons temporels où des risques climatiques peuvent se matérialiser.
- Tenir compte de scénarios portant sur les risques physiques et les risques de transition en fonction de divers degrés de gravité.
- Intégrer les risques climatiques au processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP) ou au processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (dispositif ORSA).
- Tenir compte de l'incidence des facteurs climatiques sur le profil de risque de liquidité et de la suffisance des réserves de liquidités globales.
- Intégrer les risques climatiques au cadre de gestion du risque d'entreprise, aux politiques et procédures pertinentes, ainsi qu'aux fonctions de gestion de portefeuilles.

Rôle des données et technologies

- Établir un plan de transition présentant la méthode de gestion des risques physiques et des risques de transition, y compris les processus de suivi et les méthodes permettant de soutenir les clients dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone.
- Envisager des scénarios de planification technologique portant sur les risques physiques et les risques de transition en fonction de divers degrés de gravité.
- Améliorer la qualité des données pour accroître la validité de la modélisation de scénarios à mesure que les données deviennent disponibles.
- Établir l'exposition du portefeuille aux risques et aux possibilités climatiques avec des spécialistes en changements climatiques, mais fournir des informations et des données pertinentes aux parties prenantes à l'échelle de l'organisation.
- Recueillir des données adéquates à l'appui de la prise de décisions efficaces, opportunes et pertinentes dans le cadre des activités opérationnelles. Si de telles données comportent des lacunes, le BSIF impose aux IFF d'envisager d'autres sources de données ou de fournir des approximations raisonnables pour combler ces lacunes.
- Acquérir des capacités de production de rapports sur les risques climatiques, pour faire un suivi de la performance organisationnelle en fonction des limites internes, et évaluer l'efficacité du cadre de gestion des risques climatiques.

Section 1.B : Obligations d'information en vertu de la ligne directrice B-15 du BSIF

Objectif des attentes en matière de communication d'informations

- ▶ En publiant des informations sur leurs risques climatiques, les IFF pourront mieux renforcer la confiance envers leur direction, préserver un accès adéquat aux canaux afférents aux fonds propres et aux liquidités, et accroître la confiance du public à l'égard de la résilience du système financier canadien.
- ▶ Les obligations prescrites relativement à la communication d'informations consolidées s'appliquent à toutes les IFF visées, à l'exception de leurs filiales qui présentent des résultats consolidés au BSIF.
- ▶ Le BSIF reconnaît que certains des principes qui sous-tendent les obligations d'information qu'il prescrit peuvent amener des IFF à rencontrer des difficultés dans l'application de ces principes, en raison des priorités concurrentes avec lesquelles elles sont appelées à composer. Il s'attend à ce que les IFF trouvent un juste équilibre dans les informations communiquées pour mettre en lumière les principaux éléments rendant compte de leur performance, sans inonder les utilisateurs de renseignements inutiles.

Principes

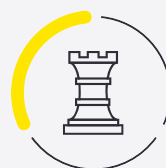
1. Fournir des informations pertinentes du point de vue de l'incidence actuelle et éventuelle des risques et des possibilités climatiques sur la création de valeur.
2. Communiquer des informations précises et exhaustives qui concordent avec celles qui sont utilisées dans le cadre des processus internes de prise de décisions en matière d'investissement et de gestion des risques. Les hypothèses et les limites de données doivent être présentées de façon explicite.
3. Communiquer des informations claires, équilibrées et compréhensibles, en combinant des données qualitatives et quantitatives, et en mettant en lumière les éléments nouveaux dépeints au fil du temps et les tendances pertinentes.
4. Communiquer des informations fiables, vérifiables et neutres, dont il est possible de retrouver la source et qui s'appuient sur des pratiques sectorielles. Les IFF doivent se préparer à l'éventualité que les informations fournies fassent l'objet d'une assurance externe indépendante.
5. Communiquer des informations qui sont adaptées à la taille de l'organisation, ainsi qu'à la nature et à la complexité de ses activités, tout en rendant compte de la diversité de ses secteurs d'activité et de la dispersion de ses emplacements géographiques. Les IFF doivent exercer leur pouvoir discrétionnaire de façon à maintenir la transparence.
6. Communiquer des informations uniformes au fil du temps, de sorte que les utilisateurs puissent interpréter l'incidence des risques climatiques au fil du temps et effectuer des comparaisons pertinentes entre différentes périodes. Les IFF doivent expliquer les retraitements effectués, afin de préserver la comparabilité des informations communiquées.

Synthèse des attentes en matière de communication d'informations formulées dans la ligne directrice B-15



GOUVERNANCE

- ▶ Supervision des risques et possibilités en lien avec les changements climatiques qu'exerce le conseil d'administration
- ▶ Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques climatiques



STRATÉGIE

- ▶ Recensement des risques et possibilités en lien avec les changements climatiques
- ▶ Incidence des risques et possibilités en lien avec les changements climatiques sur l'organisation et sa stratégie
- ▶ Plan de transition
- ▶ Résilience de la stratégie dans le cadre de scénarios climatiques défavorables



GESTION DES RISQUES

- ▶ Processus utilisés pour cerner et évaluer les risques climatiques
- ▶ Processus utilisés pour gérer les risques climatiques
- ▶ Intégration de ces processus aux pratiques de gestion des risques globales



INDICATEURS ET CIBLES

- ▶ Indicateurs utilisés pour évaluer les risques climatiques
- ▶ Émissions de GES des champs d'application 1 et 2
- ▶ Émissions de GES du champ d'application 3
- ▶ Objectifs utilisés pour gérer les risques climatiques et les résultats par rapport à ces objectifs
- ▶ Indicateurs intersectoriels et sectoriels en lien avec les changements climatiques

Section 1.C : Informations tirées de l'autoévaluation sur l'état de préparation à la ligne directrice B-15 du BSIF

Description

En mai 2023, le BSIF a envoyé un questionnaire d'autoévaluation pour évaluer l'état de préparation des IFF à répondre aux attentes prévues par la ligne directrice B-15 sur la gestion des risques climatiques. Quelque 210 réponses ont été reçues d'institutions de dépôt (DI), de sociétés d'assurance vie et de sociétés d'assurance multirisque. Le BSIF a annoncé qu'un autre questionnaire devrait être envoyé au début de 2025 pour évaluer les progrès des IFF³. Il en ressort quatre grands thèmes :

Points saillants

1

Les IFF progressent graduellement vers l'intégration de la gestion des risques climatiques dans leurs structures, cadres et processus de gouvernance

Moins de **40 %**
des DI ont officialisé les attributions en matière de risques climatiques pour la direction.

Plus de **50 %**
des IFF rendent compte des risques climatiques à leur conseil d'administration.

60 %
des IFF élaborent des indicateurs de risque climatique qui seront présentés au conseil d'administration.

2

Les IFF n'en sont qu'aux étapes préliminaires de la quantification des répercussions des risques climatiques

Environ **40 %**
des IFF ont évalué l'incidence des risques climatiques sur le risque de crédit, de marché, d'assurance et le risque opérationnel sur moins de 20 % de leurs portefeuilles.
Environ 55 % d'entre elles ont évalué cette même incidence sur le risque de liquidité, le risque d'atteinte à la réputation et le risque stratégique.

Plus de **40 %**
des IFF ont commencé la mise en œuvre des analyses de scénarios climatiques ou ont prévu de le faire afin d'évaluer les risques climatiques; les progrès qu'elles ont accomplis portent un peu plus sur les risques physiques que sur les risques de transition. Les sociétés d'assurance sont plus portées que les DI à évaluer les risques climatiques sur un horizon à plus long terme.

3

Les IFF se préparent à communiquer les informations financières attendues en lien avec les changements climatiques dans la plupart des catégories

Environ **60 %**
des IFF déclarent avoir la capacité de communiquer toutes les informations voulues en lien avec les attentes en matière de gouvernance, de stratégie et de gestion des risques.

Plus de **40 %**
ont la capacité de communiquer tous les indicateurs et objectifs, et plus de 55 % sont prêtes à communiquer les informations voulues pour la catégorie « Émissions de GES des champs d'application 1 et 2 ».

Toutefois, les IFF sont moins préparées à communiquer les informations voulues pour la catégorie « Émissions de GES du champ d'application 3 » et font face à des difficultés quant à leurs capacités à bien recueillir, mesurer et communiquer ces informations.

4

L'émission de consignes supplémentaires par le BSIF pourrait aider les IFF à renforcer leur capacité à comprendre et à gérer les risques climatiques.

Les IFF ont demandé des consignes supplémentaires en ce qui concerne les données climatiques, les plans de transition climatique, la quantification des risques à long terme, la traduction des effets des variables macroéconomiques en effets sur les états financiers, l'intégration des risques climatiques dans les évaluations de l'adéquation des fonds propres et des liquidités et les scénarios qu'elles devraient envisager pour l'analyse des scénarios climatiques.

Calendrier de communication d'informations pour les petites et moyennes IFF conformément à la ligne directrice B-15 du BSIF

Mai 2022

Le BSIF publie une version à l'étude de la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques*. Le rapport contient des recommandations en matière de gouvernance, de gestion des risques, d'analyse de scénarios et de simulation de crise, d'évaluation des fonds propres et des liquidités, et de communication d'informations financières.

Octobre 2025

Les petites et moyennes IFF (BSi et autres que GAAEI) doivent se conformer à la plupart des attentes en matière de communication d'informations qui sont énoncées dans la ligne directrice B-15 pour les exercices se terminant à compter du 1^{er} octobre 2025. Elles peuvent toutefois, de leur plein gré, s'y conformer de manière anticipée.

À déterminer

Les IFF devront communiquer des informations sur leur plan de transition climatique et leur résilience, y compris les scénarios prenant en compte les risques physiques et les risques de transition.

Mars 2023

Le BSIF publie la version finale de la ligne directrice B-15.

Octobre 2026

Les petites et moyennes IFF devront déclarer leurs émissions de gaz à effets de serre (GES) du champ d'application 3 (y compris les émissions financées) et communiquer les indicateurs de risques climatiques sectoriels et intersectoriels établis par le BSIF conformément à la norme IFRS S2.

02

Ligne directrice B-15 du BSIF - Informations à fournir

Section 2.A : Communication d'informations sur la gouvernance conformément à la ligne directrice B-15 du BSIF

Attentes en matière de communication d'informations		BISi et GAAEI	PMB et autres assureurs
a)	Décrire l'organe de gouvernance, ses responsabilités en matière de surveillance des risques et des possibilités climatiques, et si les considérations liées aux changements climatiques sont prises en considération dans la détermination de leur rémunération.	2024	2025
b)	Décrire le rôle de la direction en ce qui concerne le suivi, la gestion et la surveillance des possibilités et risques liés aux changements climatiques, y compris l'identité du poste et les processus de gouvernance et de surveillance.	2024	2025

Capacités requises des institutions financières



Cadre de gouvernance des risques climatiques

- Décrire le cadre de gouvernance des risques climatiques de l'institution.



Surveillance par le conseil d'administration

- Mettre sur pied des comités axés sur les facteurs ESG.
- Intégrer les thèmes liés aux risques climatiques à l'ordre du jour du conseil.



Surveillance par la direction

- Attribuer des rôles et des responsabilités en matière de risques climatiques à des postes existants à la haute direction.



Compétences et culture

- Développer l'expertise des conseils d'administration et de la haute direction grâce aux formations ESG.
- Lier les ICP/IRC liés aux changements climatiques à la rémunération de la haute direction.

COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER?

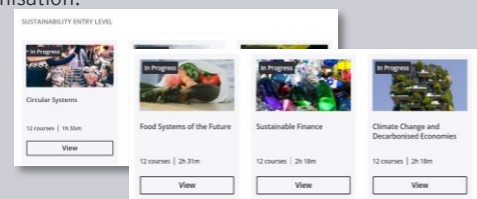
Modèle opérationnel cible d'EY

Le modèle opérationnel cible ESG d'EY définit les objectifs de la Société à court, à moyen et à long terme. Il décrit également la façon dont les fonctions, les capacités et les éléments à l'appui seront gérés ou mis en œuvre pour réaliser la vision d'affaires, ainsi que les objectifs stratégiques connexes, y compris les rôles et responsabilités se rapportant aux trois lignes de défense.



Programme de formation d'EY en matière d'ESG à l'intention du conseil d'administration

Les formations d'EY à l'intention du conseil d'administration sont élaborées par des professionnels en la matière et présentées dans un format accessible afin d'offrir des possibilités de perfectionnement des compétences au sein de l'organisation.



Section 2.A : Communication d'informations sur la gouvernance conformément à la ligne directrice B-15 du BSIF

Gouvernance reposant sur la technologie

Les organes de surveillance (internes et externes) doivent s'entendre sur la façon d'évaluer les risques et les possibilités climatiques au sein d'une organisation. Il existe des normes internationales qui établissent des méthodes de consolidation des données opérationnelles sur les émissions de carbone visant à les convertir en informations sur les émissions (p. ex., le Protocole des GES, le PCAF). La communication d'informations, même si elle est conforme aux normes, se fait à des degrés d'exhaustivité et d'estimation variables. La technologie est essentielle pour permettre à la direction de bien comprendre la qualité des données auxquelles elle a accès avant de prendre des décisions sur les stratégies d'atténuation.



Indicateurs clés de performance fiables et rapides

Le fardeau administratif associé à la mesure et au suivi de la performance en matière de lutte contre les changements climatiques représente un obstacle à l'établissement et au suivi efficaces des ICP. La technologie permet d'éliminer les interventions manuelles nécessaires pour définir et suivre les ICP, ainsi que de fournir des informations relatives aux changements climatiques en temps opportun.

La plateforme de Carbonhound est conçue de façon à automatiser les ICP climatiques mensuels à haute intégrité pour :

- ▶ permettre à la direction d'examiner les indicateurs climatiques sur une base mensuelle, trimestrielle ou annuelle;
- ▶ vous aider à comprendre le contexte et l'historique de la performance climatique;
- ▶ vous permettre d'accéder à des métadonnées indiquant le degré de fiabilité des données climatiques à tous les niveaux et les points à améliorer.



Transparence et qualité des données

Les données climatiques sont complexes et comportent plusieurs niveaux, ce qui rend difficile leur synthèse et leur compréhension pour des personnes qui ne sont pas des experts en climat. La technologie permet de recueillir facilement des données provenant de sources primaires – tant internes qu'externes – d'évaluer la qualité des données par rapport aux normes internationales et de les présenter aux dirigeants dans un format convivial.

La plateforme de Carbonhound est conçue pour présenter les données dans un format transparent et compréhensible pour :

- ▶ vous aider à comprendre les données climatiques de base de votre organisation;
- ▶ associer les informations climatiques à des notes de qualité des données;
- ▶ établir des objectifs correspondant au cadre sectoriel approprié;
- ▶ suivre les progrès réalisés en ce qui concerne la réduction des émissions et l'amélioration de la qualité des données.

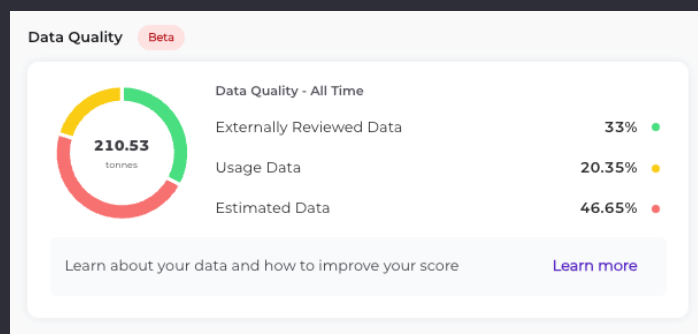


Données relatives aux émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3

Les indicateurs climatiques mensuels permettent à la direction et au conseil d'administration d'assumer leurs fonctions de surveillance en toute confiance et en temps opportun.

Métadonnées sur les émissions et notes de qualité

Carbonhound présente des métadonnées indiquant le niveau de confiance que la direction et le conseil peuvent accorder aux mesures dont ils assument la surveillance.



Section 2.B : Communication d'informations sur la stratégie conformément à la ligne directrice B-15 du BSIF

Attentes en matière de communication d'informations à l'égard de la stratégie

Attentes en matière de communication d'informations		BISI et GAAEI	PMB et autres assureurs
a)	Décrire les risques et les possibilités climatiques que l'IFF a recensés dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur ses flux de trésorerie, son accès à du financement ou son coût du capital.	2024	2025
b)	i) Décrire l'incidence des risques et des possibilités climatiques sur les modèles économiques, la stratégie et la planification financière de l'IFF. ii) Décrire le plan de transition climatique de l'IFF.	2024 À déterminer	2025 À déterminer
c)	Décrire la résilience de la stratégie de l'IFF en tenant compte de différents scénarios climatiques, dont un scénario selon lequel le réchauffement se limite au niveau indiqué dans le plus récent accord international sur les changements climatiques, ou à un niveau plus bas.	À déterminer	À déterminer

Capacités requises des institutions financières



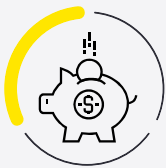
Plans et stratégie zéro émission nette

- ▶ Divulguer les plans zéro émission nette de l'institution financière.
- ▶ Mesurer les émissions financées et les émissions liées à l'exploitation et établir des cibles d'émissions.



Engagement des parties prenantes externes

- ▶ S'engager à mettre en œuvre des initiatives durables (PCAF, PME, etc.).
- ▶ Communiquer avec les organismes de réglementation.



Finance durable et engagement des clients

- ▶ Proposer des produits et des initiatives en matière de finance durable.
- ▶ Accompagner les clients dans leur parcours de transition.



Analyse des scénarios climatiques

- ▶ Recenser les scénarios climatiques pertinents.
- ▶ Réaliser des analyses des scénarios climatiques qui tiennent compte des risques de transition et des risques physiques.

COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER?

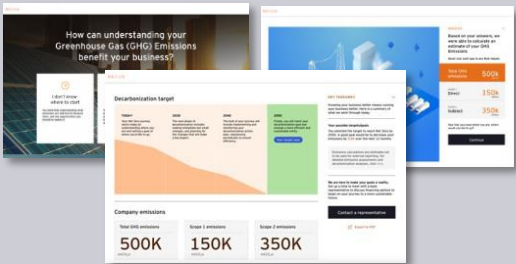
Solution d'EY pour l'analyse de scénarios climatiques

La solution de simulations de crise axées sur les risques climatiques mise au point par EY aide les clients à développer des capacités de simulation de crise. Elle comprend l'évaluation du portefeuille de prêts, l'évaluation des risques et la mise en place d'un outil de croissance à long terme pour aider les institutions financières à garder une longueur d'avance sur l'évolution des conditions du marché en quantifiant les pertes financières découlant de la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone et à se conformer aux exigences réglementaires locales et mondiales.



Stratégie de décarbonation d'EY

Les équipes d'EY ont mis au point une solution de décarbonation numérique qui permet aux institutions financières de recueillir les données requises pour évaluer le profil d'émissions de leurs clients et les aider à établir des plans de transition efficaces et fiables.



Section 2.B : Communication d'informations sur la stratégie conformément à la ligne directrice B-15 du BSIF

Stratégie reposant sur la technologie

Pour mesurer efficacement les risques et les possibilités climatiques au sein d'une organisation, il est essentiel d'établir des bases et des références fiables en matière de performance climatique. La modélisation complexe requise pour convertir les activités d'une organisation en risques physiques et en risques de transition qualitatifs nécessite des hypothèses justifiables utilisant des données sur lesquelles la direction peut s'appuyer pour prendre des décisions stratégiques. La technologie permet d'analyser les ensembles de données antérieurs et de prévoir les scénarios futurs en toute confiance.



Base de références en matière de performance climatique

Avant de prévoir des scénarios climatiques potentiels et de mesurer l'incidence des changements climatiques sur les entreprises, il est essentiel de comprendre les références opérationnelles et climatiques de l'organisation. La technologie peut accélérer la création de bases de références à partir de sources de données primaires internes et externes complexes, incluant la possibilité de recalculer facilement les bases de référence lorsque surviennent des changements importants.

La plateforme de Carbonhound est conçue de façon à établir des bases de références pour l'organisation et les parties prenantes pour :

- ▶ vous assurer de bien comprendre votre performance climatique de base;
- ▶ recenser les risques et les possibilités climatiques à l'aide de données fiables;
- ▶ produire une analyse de scénarios et une planification de la transition en toute confiance;
- ▶ gérer les nouveaux calculs de référence de la performance climatique en fonction de l'évolution de la qualité des données et de la science du climat.



Niveau de confiance cible et suivi

Le BSIF a pour objectif d'amener les organisations à suivre les progrès réalisés par rapport à leurs cibles en se fixant des objectifs organisationnels significatifs qui inspirent confiance aux organismes de réglementation. La technologie peut s'avérer un outil utile pour accroître la capacité des équipes responsables de la stratégie et de la gestion des risques à surveiller et à gérer leur exposition aux risques climatiques.

La plateforme de Carbonhound est conçue de façon à faire le suivi des objectifs à l'échelle de l'entreprise et des objectifs propres à l'initiative pour :

- ▶ assurer le suivi des objectifs au niveau de l'entreprise et des objectifs déclarés;
- ▶ fixer des objectifs provisoires à l'échelle de l'entreprise et en assurer le suivi;
- ▶ mettre automatiquement à jour les objectifs propres à l'initiative grâce à l'actualisation mensuelle des données climatiques.

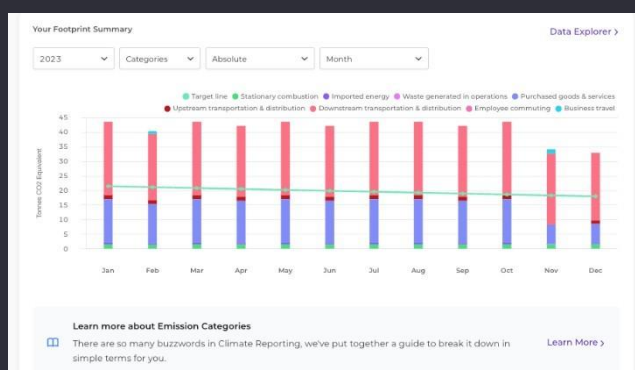


Établissement d'une base de références en matière de données sur les émissions

Il vous sera plus facile de relever les risques climatiques si vous disposez d'une base de références exhaustive de votre incidence climatique globale, y compris l'incidence de votre portefeuille. Vous pourrez ensuite élaborer des analyses de scénarios et des plans de transition à l'aide de cette solide base de référence.

Comparaison avec les émissions des pairs et du secteur

En comparant l'incidence de vos activités et de votre portefeuille avec les bases de références du secteur et du marché, vous pourrez renforcer la confiance et mettre en lumière les possibilités d'alignement stratégique avec vos pairs.



Section 2.C : Communication d'informations sur la gestion des risques conformément la ligne directrice B-15 du BSIF

Attentes en matière de communication d'informations à l'égard de la gestion des risques

Attentes en matière de communication d'informations	BISi et GAAEI	PMB et autres assureurs
	2024	2025
a) Décrire le processus et les politiques des IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques climatiques.	2024	2025
b) Décrire les processus de l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les possibilités climatiques, y compris si et comment l'IFF utilise les scénarios climatiques.	2024	2025
c) Expliquer comment les processus utilisés pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques climatiques sont intégrés aux pratiques de gestion des risques globales de l'IFF.	2024	2025

Capacités requises des institutions financières



Cadre de gestion des risques climatiques

- ▶ Divulguer les éléments à prendre en considération par l'institution en matière de risques climatiques.
- ▶ Identifier les secteurs davantage exposés aux risques climatiques.



Identification des risques climatiques

- ▶ Résumer les principaux risques pour l'institution.
- ▶ Illustrer comment l'institution est exposée aux risques climatiques dans différents secteurs.



Atténuation des risques climatiques

- ▶ Donner des exemples de mesures prises pour atténuer ou gérer les risques climatiques.
- ▶ Expliquer comment les risques principaux peuvent être influencés par les risques climatiques.



Notations ESG

- ▶ Développer une méthodologie pour inclure les risques climatiques dans l'évaluation des actifs.
- ▶ Intégrer les risques de crédit dans les processus de souscription.

COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER?

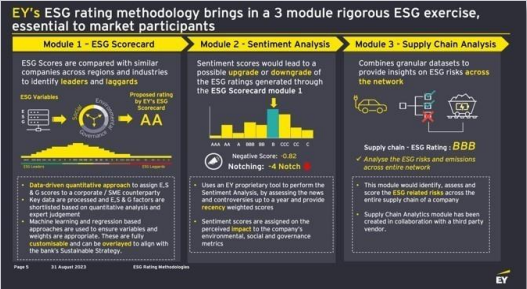
Cadre de gestion des risques climatiques

Le cadre de gestion des risques climatiques d'EY se prête à la mise en place de pratiques exemplaires en matière de gouvernance climatique en ce qui concerne l'évaluation des risques climatiques et le cadre de contrôle.



Méthodologie de notation ESG

L'exercice ESG d'EY en trois modules combine des tableaux de bord, une analyse de la confiance et une analyse de la chaîne d'approvisionnement permettant d'identifier les leaders du secteur et les risques dans les réseaux.



Section 2.C : Communication d'informations sur la gestion des risques conformément la ligne directrice B-15 du BSIF

Gestion des risques reposant sur la technologie

Pour atténuer les risques et les possibilités climatiques au sein d'une organisation, des données pertinentes sur la performance climatique, présentées dans un format utile, peuvent permettre aux gestionnaires de risques de comprendre et de gérer les risques climatiques sans avoir de connaissances spécifiques sur le secteur. À mesure que le secteur évolue, les gestionnaires de risques qui ont conscience des conséquences des changements climatiques s'appuieront sur des données de plus en plus complexes. La technologie peut favoriser les échanges sur les indicateurs de risques climatiques entre les gestionnaires de risques et les dirigeants d'entreprise à tous les échelons, en faisant ressortir des informations pertinentes et en créant des systèmes de gestion plus puissants et plus efficaces à l'échelle de l'organisation.



Hiérarchisation des risques climatiques en temps opportun

Il est essentiel d'accroître l'accès à des données climatiques pertinentes et en temps opportun à l'échelle de l'organisation pour s'assurer que les équipes signalent et atténuent adéquatement les risques climatiques. La technologie permet d'éliminer les interventions manuelles liées à l'examen et à l'analyse des risques, en plus de permettre la production de rapports en temps opportun, ce qui permet d'identifier rapidement les risques et de prendre des mesures d'atténuation en conséquence.

La plateforme de Carbonhound est conçue de façon à fournir des mises à jour mensuelles des données climatiques provenant de parties prenantes internes et externes pour :

- ▶ permettre aux équipes de gestion des risques d'identifier les risques en temps opportun;
- ▶ identifier les parties prenantes internes et externes à qui il faut faire appel pour répondre aux risques émergents;
- ▶ fournir des données regroupées et détaillées pertinentes pour comprendre les risques climatiques.



Données pertinentes et analyse des zones sensibles aux risques

La gestion des risques et des possibilités climatiques au sein de votre organisation nécessite des informations adaptées et une granularité des données pour chaque partie prenante. Les équipes de gestion des risques ont la particularité d'avoir besoin d'ensembles de données faciles à comprendre, fiables et exhaustives pour gérer efficacement les risques climatiques. La technologie permet de transmettre efficacement les données significatives aux parties prenantes.

La plateforme de Carbonhound est conçue de façon à communiquer facilement les données et les zones sensibles pour :

- ▶ signaler les risques hautement prioritaires liés aux activités à l'échelle de l'organisation;
- ▶ identifier les secteurs où il est possible de réduire l'exposition aux risques climatiques à l'aide de données.

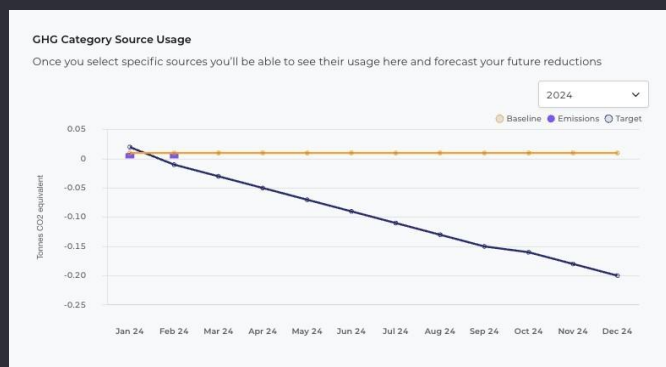


Établissement de cibles d'émissions

Carbonhound peut établir des cibles à l'échelle de l'entreprise, y compris des cibles provisoires, ainsi que des objectifs de réduction propres à l'initiative et en assurer la surveillance afin de suivre les progrès dans l'ensemble des fonctions.

Rapports sur les émissions propres au client et à l'équipe

La technologie améliore la flexibilité des rapports en donnant accès à une seule source de données fiable, ce qui permet de communiquer des informations personnalisées en fonction des clients, des parties prenantes ou des équipes internes.



Section 2.D: Communication d'informations sur les indicateurs et les objectifs conformément la ligne directrice B-15 du BSIF

Attentes en matière de communication d'informations à l'égard des indicateurs et des objectifs

Attentes en matière de communication d'informations		BISi et GAAEI	PMB et autres assureurs
a)	Présenter les indicateurs utilisés par l'IFF pour évaluer les risques et les possibilités climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	2024	2025
b)	i) Déclarer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de l'IFF (en termes absolus) pour la période et indiquer la norme de déclaration utilisée par l'IFF (la norme GHG Protocol Corporate Standard ou toute autre norme si une explication plus détaillée est fournie).	2024	2025
	ii) Déclarer les émissions de GES du champ d'application 3 de l'IFF (en termes absolus) pour la période, ainsi que les risques qui s'y rattachent et indiquer la norme de déclaration utilisée par l'IFF (la norme Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard, la norme du PCAF dans le cas des émissions de GES du champ d'application 3 qui sont financées, facilitées et assurées, ou toute autre norme si une explication plus détaillée est fournie).	2025	2026
c)	Décrire les objectifs utilisés par l'IFF pour gérer les risques et les possibilités climatiques, l'approche pour établir les objectifs, ainsi que les résultats de l'IFF par rapport à ces objectifs.	2024	2025
d)	Fournir des informations sur les indicateurs intersectoriels, y compris les actifs qui sont vulnérables aux risques de transition et aux risques physiques, les actifs qui sont compatibles avec les possibilités climatiques, le déploiement du capital, le prix interne du carbone et la rémunération.	2025	2026
e)	Fournir des informations sur les indicateurs sectoriels applicables au modèle d'affaires et aux activités de l'IFF.	2025	2026

Capacités requises des institutions financières



Architecture de données ESG

- ▶ Mettre en place un répertoire pour le catalogage et le suivi des indicateurs.
- ▶ Centraliser les données pour qu'elles soient accessibles pour d'autres fonctions, comme l'analyse de scénarios.



Établissement des objectifs

- ▶ Définir l'état actuel des progrès de l'entreprise par rapport à ses engagements climatiques et divulguer la performance historique.
- ▶ Établir des objectifs sectoriels, le cas échéant.



Inventaire des émissions

- ▶ Présenter les émissions actuelles pour tous les champs d'application.
- ▶ Décrire les méthodes ou les calculs utilisés pour mesurer les émissions.



Indicateurs clés

- ▶ Présenter les mesures qualitatives et quantitatives liées à la performance climatique.
- ▶ Détailler tout changement dans les calculs ou méthodes de communication de l'information pour assurer la comparabilité des données.

COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER?

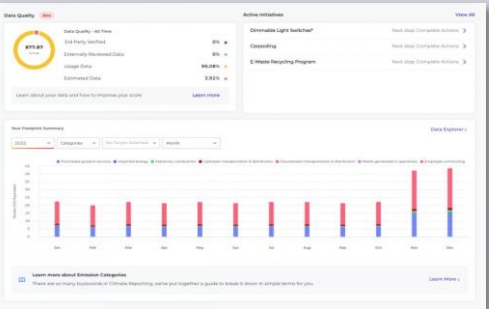
Architecture de données ESG

L'architecture de données ESG d'EY peut être utilisée pour améliorer l'architecture de données d'entreprise afin de faciliter l'intégration des données ESG. Elle offre une vue d'ensemble depuis la source des données jusqu'à leur utilisation.



Plateforme de Carbonhound

L'automatisation des rapports sur les émissions de carbone permet de renforcer la surveillance et la gestion des risques climatiques.



Section 2.D : Communication d'informations sur les indicateurs et les objectifs conformément la ligne directrice B-15 du BSIF

Indicateurs et objectifs reposant sur la technologie

Les indicateurs climatiques sont calculés sur une base annuelle au moyen des principales données opérationnelles utilisées à l'échelle de l'organisation. Les responsables des données sont répartis entre les unités fonctionnelles et les régions, et comptent des parties prenantes issues de diverses fonctions, notamment Installations, approvisionnement, RH, finance, comptabilité, TI, marketing et gestion des risques.

À mesure que la réglementation s'élargit pour mieux englober les émissions du champ d'application 3 et les émissions financées, les responsables de la gestion des risques climatiques dépendront de plus en plus des informations fournies par des parties prenantes externes, comme les fournisseurs et les clients, pour évaluer leur exposition globale aux risques climatiques. La technologie est essentielle pour organiser, regrouper et surveiller les progrès des indicateurs, ce qui permet aux équipes de comprendre et de gérer les risques.



Responsabilité des données et développement des capacités

La communication d'indicateurs de risques climatiques pertinents à partir d'une base de données centrale devient difficile en l'absence d'outils de consolidation des données et de tableaux de bord appropriés. En raison de la complexité des ensembles de données, il n'est pas possible pour les équipes de gérer manuellement leurs propres tableaux de bord, en particulier lorsque les normes de communication de l'information évoluent. Les solutions technologiques centralisent la gestion de leur infrastructure pour maintenir les indicateurs les plus pertinents à jour et garantir la confiance dans l'intégrité des données. Cela permet aux institutions financières de se concentrer sur leurs données et de renforcer leur capacité à les gérer.

La plateforme de Carbonhound est conçue pour aider les utilisateurs à se conformer aux plus récentes normes afin qu'ils puissent se concentrer sur les mesures d'atténuation suivantes :

- consigner et calculer en toute transparence les émissions des champs d'application 1, 2 et 3;
- présenter une vue pertinente des données en fonction du rôle et des besoins de l'utilisateur;
- former les clients et les aider à comprendre leurs données climatiques.



Simplification des émissions financées

Les organismes de réglementation considèrent de plus en plus les émissions financées comme une mesure pour évaluer les points chauds d'émission et les effets négatifs potentiels sur les entreprises. La réglementation du BSIF s'appuie sur le PCAF, qui repose sur une combinaison de techniques de modélisation, et les données recueillies directement auprès des parties prenantes. Le PCAF suppose que l'accès à la technologie permettra de dégager des capacités de communication de l'information de meilleure qualité. La technologie de Carbonhound permet de gérer les rapports sur les émissions du champ d'application 1 pour toutes les catégories d'actifs liés aux émissions financées, ce qui libère des ressources qui se concentreront sur la prestation de conseils et la mise en œuvre de stratégies pour la collecte de données et la communication de l'information.

La plateforme de Carbonhound est conçue pour établir des estimations et améliorer la note sur la qualité des données du PCAF d'une organisation au fil du temps pour :

- éliminer les obstacles au démarrage d'entreprises et prévoir les points chauds;
- fournir des informations pour concentrer les efforts sur les secteurs, les marchés et les gammes de produits à forte teneur en carbone;
- automatiser les processus de demande de données;
- fournir des données et des métadonnées sur les émissions afin de soutenir les efforts de mobilisation des gestionnaires de risques.

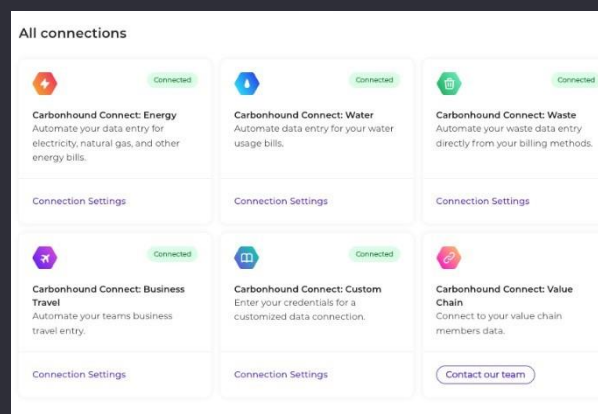


Ingestion automatisée des données sur les émissions

Grâce à des intégrations sans interface utilisateur, Carbonhound a une garantie de couverture sur toutes les sources d'émission issues de vos activités. Les modèles d'estimation permettent de combler les lacunes des données.

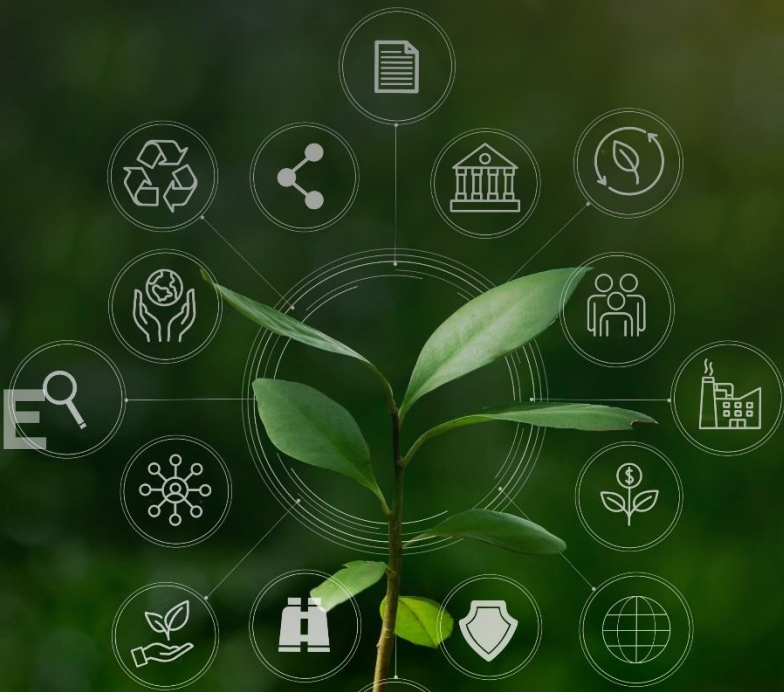
Émissions de la chaîne d'approvisionnement et rapports sur les émissions financées

La technologie facilite le partage d'informations entre les parties, y compris l'application de facteurs d'attribution conformes aux normes ISO et du PCAF.



03

EXEMPLES DE RÉUSSITE



Section 3 : Exemples de réussite

MODÈLE OPÉRATIONNEL CIBLE RELATIVEMENT AUX QUESTIONS ESG

- Les équipes d'EY ont aidé une institution financière canadienne à élaborer un modèle opérationnel cible des risques climatiques qui décrit les domaines d'intérêt, les échéances actuelles et cibles, les priorités clés, ainsi que les rôles et responsabilités. Ce processus comprenait une évaluation de la maturité, une feuille de route triennale d'amélioration des capacités conformément à la ligne directrice B-15, et facilitait la définition des rôles et des livrables opérationnels, ainsi que les exigences en matière de données et de TI. Une structure de gouvernance a également été mise en place pour faire le suivi des progrès. Ce modèle opérationnel cible offre une approche stratégique de la gestion des risques climatiques, favorisant l'atteinte des objectifs ESG de l'organisation et soutenant ses efforts d'atténuation des risques climatiques.

MESURE DES ÉMISSIONS FINANCÉES RELATIVEMENT AUX QUESTIONS ESG

- Une coopérative de crédit établie sur la côte ouest du Canada utilise Carbonhound pour calculer les émissions financées de son organisation et nous sommes ravis de collaborer avec elle pour mieux comprendre l'incidence de ses investissements climatiques.
- Après que l'équipe de Carbonhound eut cartographié le portefeuille de prêts de l'organisation pour comprendre quelles catégories d'actifs s'appliquent et le type de données disponibles, nous avons travaillé en collaboration avec les membres de leur équipe pour perfectionner leurs connaissances sur les émissions financées afin qu'ils recueillent en toute confiance les données nécessaires à la communication de l'information. Grâce à ce logiciel, ils ont pu mesurer et communiquer leur empreinte opérationnelle et leurs émissions financées en moins de quatre mois, ce qui leur donne une vue d'ensemble de leurs émissions et leur permettra de prendre des décisions éclairées fondées sur des données.

ANALYSE QUALITATIVE DES SCÉNARIOS CLIMATIQUES

- Les équipes d'EY ont élaboré et appliqué un cadre d'analyse des scénarios climatiques pour aider une banque canadienne à comprendre les répercussions potentielles des changements climatiques sur son portefeuille et ses activités. Le cadre a permis de délimiter les risques et les possibilités critiques par secteur d'activité et d'évaluer l'incidence qualitative de divers scénarios climatiques.

Notre point de vue

- La ligne directrice B-15 du BSIF permet aux IFF de disposer d'un cadre de base pour le recensement des principales vulnérabilités de leurs portefeuilles face aux risques climatiques, tout en cernant les composantes de leurs risques systémiques et de certains de leurs risques idiosyncratiques. Elle permet également de préciser les critères de collecte de données aux fins des gabarits de relevés.
- Les exigences de la ligne directrice obligeront les IFF à intégrer harmonieusement les considérations climatiques dans leur processus de gestion des risques et à se conformer au cadre d'information du GIFCC.
- Les attentes en matière de communication d'informations visent à **RENFORCER** la confiance envers la direction, à **PRÉSERVER** un accès adéquat aux canaux afférents aux fonds propres et aux liquidités, et à **ACCROÎTRE** la confiance du public à l'égard de la résilience du système financier canadien.

COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER?

Évaluation comparative des questions ESG d'EY

Cet outil permet d'effectuer un exercice d'analyse comparative pour comprendre le niveau de maturité des institutions financières comparables à l'égard des principaux aspects ESG, y compris l'identification et la cartographie des risques, l'analyse de scénarios, l'évaluation du crédit, la tolérance au risque / les restrictions en matière de risque, la définition de bases de référence pour les émissions financées, l'établissement de cibles, les capacités organisationnelles, etc.



Cadre d'évaluation de la maturité réglementaire ESG d'EY

Les équipes d'EY ont élaboré un modèle d'évaluation des lacunes comprenant notamment les attentes en matière de surveillance de la BRI, de la ligne directrice B-15 du BSIF, de l'ISSB, organisées par thème et par exigences à l'aide d'un référentiel de maturité fondé sur les meilleures pratiques du marché.



À quoi faut-il s'attendre?

- Dans un contexte où, aux quatre coins du monde, on prend de plus en plus conscience de la possibilité que les changements climatiques entraînent des répercussions financières graves et de grande envergure, nous nous attendons à ce que le rythme de succession des progrès s'accélère. Voici comment vous pouvez rester à l'avant-garde des changements :

Évaluer

- Recenser les risques climatiques dans les dimensions traditionnelles de la gestion des risques (c.-à-d. le risque de crédit, le risque de marché, etc.), de façon à pouvoir cerner leurs répercussions sur les activités organisationnelles.
- Passer en revue le cadre de gestion des risques en place aux fins de l'évaluation devant permettre d'y intégrer la prise en compte des risques climatiques et des risques environnementaux en général.
- Définir des objectifs de lutte contre les changements climatiques et établir une feuille de route durable en matière de risques climatiques et financiers.
- Déterminer les besoins en matière de technologie et de données nécessaires pour atteindre les objectifs.

Mettre en œuvre

- Concevoir un cadre de gouvernance des risques climatiques favorisant une gestion efficace des risques et, au besoin, proposer la mise sur pied de comités / composantes organisationnelles comprenant la définition de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités.
- Intégrer les risques climatiques aux cadres de gestion des risques d'entreprise et aux politiques.
- Tenir compte de divers modèles climatiques et de scénarios portant sur les risques physiques et les risques de transition.
- Définir des indicateurs et des objectifs aux fins du suivi des risques climatiques et de la présentation de rapports au conseil d'administration.

Principaux avantages

- Analyser les expositions éventuelles aux risques climatiques en fonction de la composition du bilan, en tirant parti des scénarios établis par la Banque du Canada et le BSIF.
- Améliorer les capacités, les processus et la gouvernance, de sorte que les risques climatiques soient intégrés au processus de prise de décisions.

Références



- [1] BSIF, octobre 2023, Gestion des risques climatiques - Exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques, [Nouvelles](#)
- [2] BSIF, mars 2023, Gestion des risques climatiques - Ligne directrice B-15, [Version finale](#)
- [3] BSIF, janvier 2024, Questionnaire d'autoévaluation sur l'état de préparation à la ligne directrice B-15, [Résumé des consultations](#)
- [4] BSIF, mars 2024, Le BSIF poursuit ses efforts pour renforcer la résilience face aux risques climatiques, [Nouvelles](#)

Personnes-ressources



Simon Beaulieu

Associé et leader du groupe canadien Services financiers, EY Canada
simon.beaulieu@ca.ey.com



Katerina Kindyni

Chef d'équipe senior et leader du groupe canadien Services financiers et développement durable, EY Canada
katerina.kindyni@ca.ey.com



Mario Schlener

Associé, leader du groupe canadien Risques - Consultation et du groupe mondial Technologies - Risques des services financiers, et coleader du groupe mondial IA responsable, EY Canada
mario.schlener@ca.ey.com



Aly Raeia

Chef d'équipe senior, groupe canadien Risques ESG, EY Canada
aly.raeia@ca.ey.com



Yannic Blais-Gauthier

Associé et leader du groupe canadien Gestion des risques des services financiers, EY Canada
yannic.blais-gauthier@ca.ey.com



Yara Mohajerani

Chef d'équipe, groupe canadien Risques ESG, EY Canada
yara.mohajerani@ca.ey.com



Elke Schreur

Chef d'équipe, groupe canadien Risques ESG, EY Canada
elke.schreur1@ca.ey.com



Cindy Ning

Conseillère senior, groupe canadien Risques ESG, EY Canada
cindy.ning1@ca.ey.com



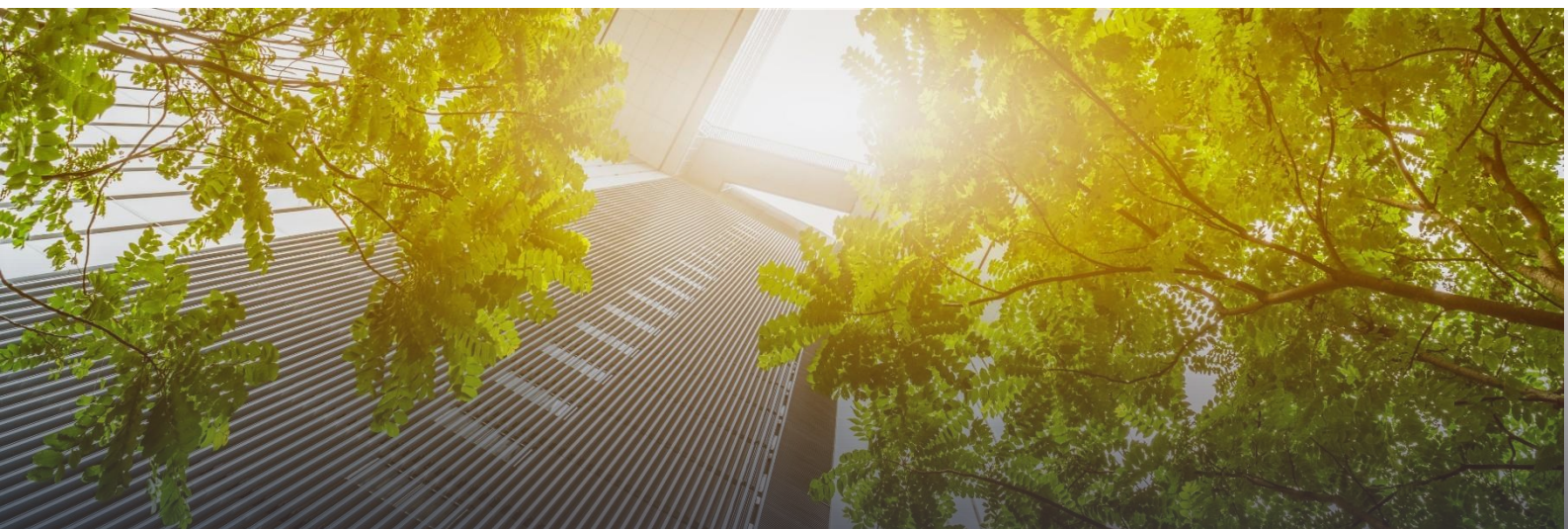
Erin Andrews

Directrice, Action climatique, Carbonhound
erin@carbonhound.com



Sanders Lazier

Chef de la direction, Carbonhound
sanders@carbonhound.com



EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

La raison d'être d'EY est de travailler ensemble pour un monde meilleur, de contribuer à créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses gens et la société, et de renforcer la confiance à l'égard des marchés financiers.

S'appuyant sur les données et la technologie, les équipes diversifiées d'EY présentes dans plus de 150 pays instaurent la confiance au moyen de la certification, et aident les clients à prospérer, à se transformer et à exercer leurs activités.

Que ce soit dans le cadre de leurs services de certification, de consultation, de stratégie, de fiscalité ou de transactions, ou encore de leurs services juridiques, les équipes d'EY posent de meilleures questions pour trouver de nouvelles réponses aux enjeux complexes du monde d'aujourd'hui.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes, et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Pour en savoir plus sur notre organisation, visitez le site ey.com/ca/fr.

©2024 Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. Tous droits réservés.

Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

Aucune date d'expiration.

La présente publication ne fournit que des renseignements sommaires, à jour à la date de publication seulement et à des fins d'information générale uniquement. Elle ne doit pas être considérée comme exhaustive et ne peut remplacer des conseils professionnels. Avant d'agir relativement aux questions abordées, communiquez avec EY ou un autre conseiller professionnel pour en discuter dans le cadre de votre situation personnelle. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des pertes ou dommages subis à la suite de l'utilisation des renseignements contenus dans la présente publication.

Les points de vue de tiers figurant dans la présente publication ne correspondent pas nécessairement à ceux de l'organisation mondiale EY ou à ceux de ses sociétés membres. Ces points de vue doivent par ailleurs être considérés en tenant compte du moment où ils ont été exprimés.

ey.com/ca